



BENIN DIASPORA ASSISTANCE

Paris, le 13 juillet 2022

À

*Son Excellence Monsieur Patrice
TALON, Président de la République du
Bénin*

Référence : 173CB/92/BDA/033/SP229/07-2022

**Objet : Les propositions de l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE
pour lutter efficacement contre le terrorisme au Bénin**

Monsieur le Président de la République,

Le bureau de l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE vous remercie pour avoir donné une suite favorable à nos différentes requêtes dans le domaine de la santé où nous avons fait notre maximum pour accompagner vos efforts et grâce à vous aujourd'hui, le CNHU est doté d'une IRM, le CHUD Parakou dispose aujourd'hui d'un scanner et très bientôt, l'hôpital de Porto-Novo et le CNHU recevront aussi chacun un nouveau scanner.

Monsieur le Président de la République, depuis plusieurs mois, des personnes armées non identifiées (djihadistes) infiltrent les territoires du Bénin, attaquent les forces de défense et de sécurité et sèment la terreur au sein de la population de par leurs actes de violences extrêmes. Ces attaques ciblent notamment les forces de défense et de sécurité qui, à ce jour, comptent plusieurs morts dans leur rang après chaque attaque. Les rapports de force sont nettement favorables aux djihadistes, lesquels viennent monter l'assaut avec des armes lourdes et des équipements de combat de dernière génération. Les autorités sécuritaires du pays semblent désemparées face à la multiplication de ces actes terroristes et n'arrivent toujours pas à y trouver solutions.

Suite à tout ceci, le bureau de l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE vient par cette présente vous suggérer quelques approches de solutions, dont la mise en application contribuerait à coup sûr, à la lutte efficace et efficiente contre ces attaques perpétrées des djihadistes qui gagnent du terrain de jour en jour. Ces suggestions concernent plusieurs rubriques détaillées comme suit :

❖ Mise à niveau des infrastructures sécuritaires et la sécurisation des commissariats

Les besoins urgents pour mettre fin à la vulnérabilité des commissariats et la mise en danger des forces de sécurité sur le terrain sont :

- La construction des bâtiments adéquats propres aux unités de la police Républicaine avec des clôtures barbelées d'épaisseurs capables d'empêcher les balles des djihadistes de les traverser et un portail avec un système de fermeture à double sécurité, car les 90/100 des commissariats des zones à risques ne sont pas clôturés.
- L'autonomisation en eau et en énergie électrique de tous les Commissariats encore dépourvus de courant électrique dont les agents sont contraints d'aller vers des sources d'eaux très éloignées de leurs bases.
- L'installation des systèmes d'alerte ultra-rapides dans toutes les unités policières ou militaires
- La construction de guérite pour tous les commissariats des zones à risques avec un dosage de ciment pouvant permettre aux murs de résister aux balles
- Le choix par le haut commandement d'une alternative de communication et d'alerte rapide face à l'urgence, en attendant la couverture des réseaux GSM sur le plan national.

Dans le cadre de la reconstruction rapide des commissariats, nous vous suggérons de mettre en contribution le génie militaire, les réseaux GSM, les cimenteries etc. Aussi, peuvent être associés à ces réalisations, certaines autres sociétés d'État.

❖ Mise à disposition des équipements sécuritaires adéquats

En plus des bâtiments non qualifiés, la totalité des commissariats de ces zones frontalières à risques ne disposent pas de moyens nécessaires et adéquats pour que la riposte en cas d'attaque puisse être à la hauteur. C'est pourquoi, il devient impérieux de procéder à:

- La dotation de casques, de gilets pare-balles et de jumelles de visée nocturne de longue portée à chaque agent des commissariats sans distinction de grade
- Le renforcement de l'armement déjà en dotation par des armes de dernière génération (former aussi les personnels à se familiariser avec ces nouvelles armes)
- Le renforcement des moyens roulant aux bases militaires par l'acquisition de véhicules blindés de reconnaissance et/ou de combat afin de leur permettre un déploiement rapide en cas d'alerte et/ou de renfort à une unité en difficulté.

- L'intégration à chaque base militaire de matériels de détection et de destruction de mines
- L'acquisition de drones et d'avions de combats en appui aux agents sur le terrain
- La mise en place rapide d'un brassard ou tout autre symbole de votre choix afin de pouvoir empêcher l'utilisation frauduleuse des ensembles de tenues emportées par les terroristes, dans le but de tromper la vigilance des agents de sécurité, de la population ou de l'administration, et de pouvoir commettre d'autres attentats à grande échelle ou aux ceintures explosives. (Cette suggestion vient du fait que les terroristes ont emporté lors des attaques des équipements et outils des policiers et militaires y compris des tenues).

❖ La motivation du personnel

Elle concerne notamment la rémunération des forces de sécurité. Ainsi donc, il s'agit de :

- La généralisation et de l'harmonisation des primes de mission pour tous les agents militaires et policiers engagés dans les mêmes lieux de travail (Contrairement aux fonctionnaires de police Républicaine qui ne perçoivent rien sur le terrain, les militaires positionnés perçoivent des primes journalières à raison de 5 000 FCFA pour les hommes de rang, 7 000 FCFA pour les sous-officiers et 10 000 FCFA pour les officiers. Ceci constitue une autre forme de démotivation pour laquelle nous vous prions de bien vouloir donner les recommandations nécessaires pour sa correction.)
- Le paiement des primes COVID 19 dûs aux fonctionnaires de police Républicaine
- Le paiement des rappels de 2015 dûs aux ex policiers demeurés impayés jusqu'à ce jour
- Donner priorité aux agents servant dans les zones à risques dans le pays pour les décorations à la chancellerie nationale de leur vivant.
- Procéder à une augmentation des salaires des forces de sécurité et revoir les avantages pour chaque poste.

❖ La gestion des cas d'attaque

Pour tous les cas d'attaque, nous suggérons:

- La création d'un comité national de gestion des cas d'attaques djihadistes/terroristes
- Le transfert systématique à la prison de Misséréte et un suivi de la mise en isolement de tous les présumés djihadistes/terroristes déjà arrêtés dont la plupart

s'exprime en peuhl, en foulbé et en français et dont certains portent encore des traces de blessures après les attaques.

- Le renforcement sécuritaire de la prison civile de Misséréte afin d'anticiper sur tout éventuel acte de représailles des djihadistes (le cas du Nigeria la semaine écoulée).
- Le transfert systématique vers Cotonou, dans un seul et unique centre hospitalier gardé secrètement, de tous les corps de djihadistes tués lors des attaques pour les enquêtes.
- La discrétion totale sur le centre hospitalier (le nom doit être gardé secrètement) où sont conservés les corps des djihadistes tués, pour éviter que cet hôpital ne fasse l'objet d'actes terroristes.

❖ Le volet social :

Faisant suite aux différents cas de décès et de blessés par balle déjà enregistrés, nous suggérons :

- La prise en charge systématique des familles des agents des forces de sécurité et de défense décédés et/ou accidentés
- La création d'une ligne budgétaire spéciale au profit des militaires et policiers victimes des attaques des djihadistes pour leur prise en charge sanitaire rapide et intégrale.
- La mise en place d'une équipe spéciale de psychologues assermentés, pour le soutien spontané à tous les soldats et leurs ayants-droits après chaque attaque dans le but d'accompagner les victimes et leurs petites familles respectives pour l'affront des 03 phases de la psychologie du deuil et du traumatisme que sont :
 - 1- Le déni après le choc psychologique
 - 2- L'acceptation de l'accident, des blessures ou du décès brutal et inattendu
 - 3- La phase de reconstruction et du pouvoir vivre avec les séquelles ou sans l'être cher qu'on a perdu.

A titre illustratif, deux (02) des épouses des militaires décédés dans l'attentat du 11 avril 2022 et la femme du policier décédé dans l'attaque du commissariat de Monsey le 26 avril 2022 sont toutes actuellement dans la phase de déni et de dépression parce qu'elles n'arrivent pas à accepter la mort de leurs époux et vont jusqu'à ne pas croire à la thèse de l'attentat qui a coûté la mort à ces derniers. Nonobstant cette situation qu'elles traversent actuellement, elles sont sans aucun soutien psychologique.

Il en est de même pour les policiers et militaires rescapés des attaques djihadistes qui sont abandonnés et sans soutien psychologique, et qui font face à plusieurs dépenses liées aux soins et conséquences des attentats dont ils ont été victimes.

Plus grave encore, le Centre de Santé de la Police Républicaine (CSPR) est dépourvu de tout. Malgré la sincérité de son directeur le Docteur SANTOS, ses collaborateurs et médecins spécialistes martyrisent les policiers malades et rescapés d'attentats qui s'y rendent pour les soins. C'est le cas du traumatologue de ce Centre sans état d'âme face aux policiers victimes d'attaques djihadistes qui refuse de les recevoir si ce n'est pas sur rendez-vous, même si ces derniers traînent des douleurs d'éclats de balles dans leurs corps.

- Le recensement et le dédommagement rapide dans un délai de 90 jours au plus des préjudices matériels subits par les forces de défense et de sécurité dans l'exercice de leur mission (cas par exemple du véhicule 4x4 NISSAN PATFINDER d'un policier à Monsey incendié par les djihadistes la nuit de l'attaque du commissariat)
- Le recensement et la prise en charge totale des enfants mineurs des militaires et policiers décédés au front ou en mission commandée, jusqu'à l'âge adulte.
- L'indemnisation des veuves et/ou des ayants-droits des policiers ou militaires décédés au front par l'attribution d'un logement social ou le virement de vingt millions (20.000.000) FCFA minimum pour leur éviter de se retrouver du jour au lendemain à la rue pour non-paiement de loyer ou pour des raisons de difficulté de survie.
- La création d'un Panthéon à la mémoire de tous les militaires ou policiers décédés au front afin de les immortaliser.

Après juin 2016, 2018 et 2020, c'est la 4ème fois que l'ONG BÉNIN DIASPORA ASSISTANCE suggère un tel projet aux autorités du pays.

En outre, nous vous rappelons que nous avons par le passé proposé que le mois d'octobre de chaque année soit retenu pour être celui de la reconnaissance du sacrifice suprême au Bénin.

Le choix du mois d'octobre avait été fait en souvenir de la scène surréaliste du braquage d'octobre 2014 au cours duquel plusieurs jeunes policiers de l'ex-RAID sont tombés dans un guet-apens devant la banque BIBE de Jéricho. Unique garçon de sa mère, un jeune policier de 21 ans y avait laissé sa vie pendant que ses autres collègues encore vivants sont handicapés à vie.

La mère du jeune policier décédé passée aux oubliettes dans la mémoire collective des autorités administratives et sécuritaires du pays s'est vue abandonnée dans un village reculé de Dassa.

❖ **Sensibilisation de la population**

Il est nécessaire de procéder à la sensibilisation des populations des milieux ciblés par ces djihadistes, qui offrent de l'hospitalité à ces terroristes, lesquels leur font croire que les unités de police Républicaine sont implantées sur leurs sols respectifs dans le seul but de combattre leur religion (l'Islam) et de faire installer d'autres. Ailleurs, elles (y

compris les élus locaux) subissent carrément la pression des djihadistes qui les menacent de mort s'ils les dénonçaient, ce qui les rend complices de la présence de ces hommes parmi eux. Ainsi, Il s'agira :

- D'initier et de multiplier des séances d'échange avec les populations des zones frontalières en proie aux attaques répétées des djihadistes sur la nécessité de collaborer avec les forces de défense et de sécurité, le rôle régalien et la présence des militaires et policiers dans leurs contrées.
- D'impliquer les autorités administratives et locales dans ces sensibilisations
- D'étendre les activités des diverses ONG présentes dans ces zones pour accompagner l'effort de l'administration locale.

❖ **Renforcement des services de renseignements**

Si les terroristes viennent faire le ravitaillement sur nos marchés, les services de renseignements, présents sur toute l'étendue du territoire national, doivent reconnaître qu'ils sont déjà installés sur le terrain national et doivent désormais être plus actifs et réactifs, en fournissant plus d'informations sur les actes de propagande de ces extrémistes, afin de pouvoir permettre aux agents en poste dans le nord et aux frontières du Bénin d'anticiper sur ces attaques. Ainsi, il urge de :

- Procéder à une réorganisation générale des agents sur le terrain qui, censés être discrets, sont identifiés et sont devenus très familiers avec les populations au sein desquelles ils sont envoyés, ce qui pourrait être un danger pour eux-mêmes.
- Former et faire une remise à niveau des agents sur les techniques d'infiltration des réseaux, de collecte et de traitement des informations.
- Faire d'une obligation la coopération entre ces agents et les unités militaires et/ou de la police Républicaine car certains agents de renseignements se livrent à une guerre froide avec leurs collègues dans les commissariats pour des questions d'intérêts sur le terrain.
- Mettre à la disposition des agents de renseignements sur le terrain plus de moyens pour rester en phase avec un adage populaire qui dit que le renseignement s'achète.
- Doter les services de renseignement de moyens financiers pour qu'ils soient à la hauteur du combat car il est urgent de circonscrire ce fléau avant qu'il ne s'étende sur toute l'étendue du territoire national.

❖ **Occupation des jeunes**

A ce jour, pour séduire les populations, les terroristes essaient de faire des petits dons dans le domaine humanitaire et apportent leur soutien aux populations en difficultés, ce qui ne facilite pas leur identification au sein de la population.

Ainsi, le bureau de ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE vous propose et très particulièrement au ministre des Affaires sociales et aux élus locaux, de :

- Définir des activités ou de mettre en place rapidement des projets pouvant permettre d'occuper les jeunes des localités envahies par les territoires, afin de pouvoir les détourner de leur complicité involontaire et de leur dépendance économique à ces groupes armés.
- Mettre à contribution les imams et les notables pour pallier aux endoctrinements au nom de l'Islam, afin qu'ils puissent effectuer le travail de sensibilisation du côté religieux.

Excellence Monsieur le Président de la République, nous vous invitons humblement à donner vraiment les grands moyens à l'actuel DGPR, l'inspecteur général de police YAYA ALLABI SOUMAÏLA aux fins d'acquisition de matériels et d'équipements de protection indispensables au profit de chacun des fonctionnaires de police Républicaine en service dans le pays, notamment dans les zones frontalières du Bénin. Ceci, pour renforcer la sécurité des populations selon votre vision.

Comptant sur votre volonté manifeste d'endiguer ce phénomène, nous vous exhortons par ailleurs à vous approprier du **volet social** et à aussi prendre contact avec vos pairs de la sous-région afin de mener une synergie d'actions bien structurées. Indubitablement, elles porteront leurs fruits.

Excellence Monsieur le Président de la République, en vous remerciant une fois encore pour les efforts effectués et ceux à venir, nous vous réitérons notre engagement à toujours vous accompagner. Subséquemment, vous pouvez compter sur l'ONG BENIN DIASPORA ASSISTANCE, qui n'est rien d'autre que la voix du peuple souverain.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos considérations distinguées.

Fait à Paris, le 12 juillet 2022




Le Président

Médard KOUDEBI
Le Président